



AVENANT
CONVENTION DE STAGE OBLIGATOIRE
Stage de formation pratique S8

ENTRE

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA-Marseille)

184, avenue de Luminy 13288 Marseille Cedex 9

Tel : 04.91.82.71.00 – Fax : 04.91.82.71.75

Représentée par : Jean-Marc Zuretti - directeur

N° SIRET : 19130236300012

N° déclaration d'activité : 9313P005313

Et

L'organisme d'accueil

Adresse

Code postal Ville

Domaine d'activités Statut

Téléphone ____/____/____/____/____ Fax ____/____/____/____/____

Représenté par (nom et qualité)

Et

L'étudiant ci-après,

Nom, prénom

Adresse

..... Code postal Ville

Téléphone ____/____/____/____/____ Mail

Inscrit en ____ année du cycle Master pour l'année universitaire 20____/20____

ARTICLE 1

L'ensemble du document est visé par le directeur de stage, le représentant de l'organisme d'accueil, l'étudiant, l'ENSA-Marseille.

ARTICLE 2 : DUREE ET PERIODE

Les dates du stage du ____ / ____ /20 ____ au ____ / ____ /20 ____ sont modifiées comme suit :
du ____ / ____ /20 ____ au ____ / ____ /20 ____ à raison de **35** heures par semaine

ARTICLE 3 : INDEMNISATION

Durant ce stage, M.ou Mme est :

- non rémunéré(e) rémunéré(e) indemnisé(e) au-delà de 30% du SMIC
 non gratifié(e) gratifié(e) à 15% du plafond de la Sécurité sociale

ARTICLE 4

Les autres termes de la convention demeurent inchangés.

ARTICLE 5 : VALIDITE DE LA CONVENTION

Cette convention est établie pour l'année universitaire 20 ____ /20 ____

en **un exemplaire original** remis à l'étudiant à destination de l'organisme d'accueil

A Marseille, le ____ / ____ /20____ **(réservé à l'école)**

Pour l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

**Corinne GUEZ
Directrice des études**

(NOM, Prénom, fonction, signature, cachet)

Pour l'Organisme d'accueil

(NOM, Prénom, fonction, signature, cachet)

L'étudiant(e)

(NOM, Prénom, signature)

Le directeur de stage (enseignant de projet)

(Nom, Prénom, signature)